**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 31 (2004)

Heft: 5

**Artikel:** Votations : désunion chez les Confédérés

Autor: Ribi, Rolf

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-912215

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Désunion chez les Confédérés

Non à la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, oui au congé-maternité et non à l'initiative sur La Poste, telle est l'issue du scrutin du 26 septembre. Un profond «fossé de rösti» entre la Suisse romande et la Suisse alémanique s'est rouvert.

**ROLF RIBI** 

LA NATURALISATION facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération, dont les parents ont émigré en Suisse, n'a pas trouvé grâce aux yeux du souverain. Ni la majorité du peuple ni celle des cantons n'ont approuvé le projet du Conseil fédéral et du Parlement de simplifier sous certaines conditions l'accès des «secondos» à la nationalité suisse (cf. Revue Suisse n° 4/2004). Le

## En faveur de la naturalisation facilitée

A une majorité de plus de 75 %, les Suisses de l'étranger ont nettement accepté les deux projets de naturalisation facilitée — du moins dans les cantons de Bâle-Ville, Lucerne, Genève et Vaud. Dans les autres cantons, les voix des Suisses de l'étranger ne sont pas comptées à part.

L'enquête GfS commandée en 2003 par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) avait déjà montré que tout en étant attaché à leur patrie, les Suisses de l'étranger la souhaitent ouverte, présente dans le monde entier, et pratiquant une politique libérale en matière d'asile et d'étrangers. gk

non a été net (56,8 %), en particulier dans les cantons d'Appenzell Rhodes intérieures, Schwytz et Glaris. La Suisse romande (à l'exception du Valais) l'a approuvé, le plus nettement à Genève, Vaud et Neuchâtel. Le seul canton suisse alémanique à dire oui est celui de Bâle-Ville.

Le verdict du peuple a été un peu moins dur pour la naturalisation automatique des jeunes étrangers de la troisième génération, donc les petits-enfants des immigrés. 51,6 % des votants et une majorité nette des cantons leur ont tout de même refusé la nationalité suisse à la naissance. Le non le plus net vient de Glaris, Schwytz et Appenzell Rhodes intérieures. Là aussi, les cantons romands ont voté oui haut la main, emmenés par Vaud, Neuchâtel et Genève. Cette fois, Berne et Bâle-Ville sont du côté romand.

Le oui en faveur du congé-maternité payé (55,4 %) ne l'a emporté que grâce aux cantons romands. Par cette révision de la loi sur les allocations pour perte de gain, les mères actives toucheront 80 % de leur dernier salaire (172 francs par jour au maximum) pendant quatorze semaines après l'accouchement. Le oui le plus net vient des cantons de Vaud et Genève, mais le Tessin, Bâle-Ville, Berne, Zurich et Bâle-Campagne ont aussi approuvé le congé-maternité payé, qui a pourtant pris une claque en Suisse centrale et orientale, notamment à Appenzell Rhodes intérieures, Schwytz et Glaris. Comme pour les naturalisations, le fossé de rösti s'est aussi rouvert largement à propos du congé-maternité.

Quant à l'initiative populaire «Services postaux pour tous», lancée par les syndicats et les organisations de consommateurs, elle n'a été rejetée que de justesse. Elle réclamait un réseau de postes couvrant l'ensemble du territoire et un service postal universel et convivial, la Confédération reprenant le déficit éventuel à sa charge. 50,2 % des votants et une petite majorité des cantons y ont toutefois dit non, emmenés par Zoug, Nidwald et la Thurgovie. La Suisse romande et des cantons périphériques comme le Valais, Uri et les Grisons ont sympathisé pour cette cause populaire, avec en tête les cantons du Jura, du Valais, du Tessin et de Genève.

### COMMENTAIRE

## Joie et tristesse

Ce dimanche automnal de votations a connu des gagnants et des perdants bien tranchés. Soixante ans après le mandat constitutionnel, la Suisse est le dernier pays d'Europe à se doter enfin d'un congé-maternité payé. Les mères actives et leurs familles n'auront plus à se faire de souci à l'approche d'une naissance. Ce jour de joie n'aurait cependant pas eu lieu sans l'approbation massive de la Suisse latine, car seuls quatre cantons suisses alémaniques ont approuvé le congé-maternité, les campagnes y restant fermement opposées. Les mères au foyer demeurent les mains vides, mais il est question de les aider par de meilleures allocations familiales ou par des prestations complémentaires en faveur des familles.

Les malheureux perdants du scrutin sont les jeunes étrangers vivant depuis longtemps en Suisse, qui se sont vu refuser l'obtention facilité du passeport suisse. Par l'école et leur métier, ils sont en général bien intégrés, parlent nos dialectes, paient des impôts, cotisent à l'AVS et souhaitent participer à la vie politique. Au lieu d'un passeport à croix blanche, on leur a tendu le carton rouge! Cela doit attrister ces jeunes dont la Suisse est devenue la patrie depuis longtemps. La propagande agressive des milieux nationalistes de droite et les nouvelles alarmantes sur les criminels et les jeunes chauffards des Balkans ont influencé négativement l'opinion.

Le Géant jaune n'a pas reçu de carton rouge, mais quand même un carton jaune. L'initiative populaire «Services postaux pour tous» a été rejetée de justesse. Deux cantons et quelques oui de plus auraient suffi à la faire passer. Quoi qu'il en soit, le message du peuple reste clair: non au démantèlement du service public, oui à un service convivial jusque dans les régions périphériques et de montagne! La poste villageoise est un symbole auquel on reste très attaché. Rolf Ribi